

DIAGONALES



© BilderBox

MENSUEL ROMAND DE LA SANTÉ MENTALE

Etre en rupture

**De la métaphore
à la réalité**

Octobre 2006 - N° 44

On avance...

EN MÊME temps que se tenait dans les murs de la Haute école pédagogique de Lausanne le Congrès de l'AIRHM, Association internationale de recherche scientifique en faveur des personnes handicapées mentales, une commission des Nations Unies planchait sur les droits de cette population. Elle a finalisé en août la rédaction d'une convention internationale pour protéger et promouvoir les droits des personnes en situation de handicap. Ce document porte aussi sur les questions affectant le quotidien des personnes handicapées, des personnes âgées et celui de leur entourage et de leur famille. Cette convention a aussi pour but d'influencer la perception que la société a du handicap et, à terme, de faire tomber les tabous et de modifier les comportements de tous.

Entamé en 2005, ce travail de titan vient d'être finalisé. Ce texte a été présenté aux Nations Unies en septembre dernier et devrait être adopté par l'Assemblée générale des états membres lors de sa 61^e session.

Elle obligera les Etats signataires à mettre en place des solutions concrètes pour «inclure» les personnes handicapées dans la société, bien que nous n'en soyons pas encore à l'assimilation pure et simple du handicap dans nos vies de tous les jours.

Dans le compte rendu du Congrès de l'AIRHM (en pages 16 et 17), le professeur Patrick Fougeyrollas va plus loin. Il insiste sur la citoyenneté des personnes en situation de handicap. En effet, leur assimilation complète contribuera pour beaucoup au développement humain et social de la société. Les personnes handicapées n'en sont pas moins des consommateurs et des acteurs civils, économiques, culturels et politiques. «Ne plus jamais décider sans nous!» est le credo de ces citoyens; ceux-là mêmes qui doivent encore se battre pour des droits fondamentaux comme une éducation de qualité, une bonne formation professionnelle, une autonomie personnelle, une appartenance à une communauté et, enfin, le droit de choisir un lieu de vie sans se faire imposer l'obligation d'être en institution. Il ne faut pas oublier l'importance de l'accès à l'informatique qui, pour ceux qui ont des difficultés de mobilité, représente une fenêtre ouverte sur le monde.

Et pour prendre tout de suite le bon pli, enrichissons notre vocabulaire d'un nouveau mot: l'«inclusion»! ■

Virginie Miserez,
responsable des Editions

4

Dossier

Etre en rupture



De la métaphore à la réalité

10

Actuel

Unité mobile d'urgences sociales

Un nouveau service à Genève

12

Tous les droits

Domage causé à autrui
Réparation et couverture
d'assurance

13

Sous la loupe

La plainte pénale
Ce qu'il faut savoir

14

Compte rendu

Relation d'aide
dans le bénévolat
Les pièges à éviter

15

Eclairage

Psychoses débutantes
Le rôle de l'entourage

16-17

Congrès international

Handicap et citoyenneté
Questions d'aujourd'hui,
réponses pour demain

18-19

J'ai lu - J'ai aimé

20-21

Dire et conter
Aigre-doux

22

Les carnets d'Hélène
Courier de lecteur

23-24

Agendas
de la CORAASP
et du GRAAP